

Paris, le 02 décembre 2024



# MUTATIONS : COMBATTRE L'ARBITRAIRE FÉODAL SOUS LE RÈGNE DE LA REINE VERDIER !

La DGFIP entend abolir les règles d'affectation à l'ancienneté administrative en généralisant le choix discrétionnaire des directeurs.

Pour le directeur, omnipotent, libre de constituer sa cour selon son bon plaisir, il n'y a plus de règle sinon celle de la volonté du prince !

À la DGFIP une nouvelle règle : petits arrangements entre amis !

LE CHOIX  
POUR QUI ?

## LA DGFIP ANNONCE EN EFFET :

La généralisation du choix et des recrutements au fil de l'eau pour les A+

La généralisation du choix au mouvement local pour les A

La généralisation des postes au choix pour les B prog et B PSE

L'extension du choix pour les B généralistes

La neutralisation des priorités légales : Pour y faire échec, il suffit à l'administration d'affirmer que deux agents ont des profils différents pour écarter la priorité

## VA-T-ON ATTENDRE LA GÉNÉRALISATION DU CHOIX AU DÉTRIMENT DE TOUTES ET TOUS POUR RÉAGIR ?

À l'opposé de ce que l'administration veut imposer, Solidaires Finances Publiques revendique la mobilité choisie des agentes et des agents, affecté-es en application de règles objectives, transparentes et identiques pour toutes et tous, principalement fondées sur l'ancienneté administrative

**LE 5 DÉCEMBRE : ABOLISSONS LES PRIVILÈGES !  
COMBATTONS L'ARBITRAIRE !  
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE**

Pour nous contacter : [contact@solidairesfinancespubliques.org](mailto:contact@solidairesfinancespubliques.org)